



LICENCE PROFESSIONNELLE ACTIVITÉS JURIDIQUES : ASSISTANT JURIDIQUE

Activités juridiques : assistant juridique



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
60 crédits

Durée
1 an



Structure de
formation
Faculté Droit
et Science
politique

Présentation

La création de cette filière répond à un besoin croissant exprimé par les professionnels du droit (avocats, notaires, huissiers, avoués etc.) ainsi que les chefs d'entreprises (services contentieux d'entreprise...) mais aussi par les secteurs publics et para-publics (greffes, services sociaux, assurances sociales...).

La filière permet une insertion dans l'emploi en formant des auxiliaires « opérationnels » dès la fin du cursus, tout en laissant grandes ouvertes des passerelles pour compléter ce parcours de formation professionnelle (validation d'acquis).

Conçue et organisée dans le cadre de partenariats étroits avec le monde professionnel, elle offre aux étudiants la possibilité d'acquérir les fondements d'une activité professionnelle et les conduit à l'autonomie dans la mise en œuvre de cette activité.

Objectifs

- * Former à l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les métiers du droit de futurs assistant juridiques ;
- * Approfondir les connaissances juridiques par des enseignements théoriques et pratiques ;

- * Transmettre un savoir –faire pour la recherche documentaire et l'utilisation des banques de données juridiques ;
- * Former à la communication écrite, verbale et non verbale, à la présentation des résultats de la recherche d'informations et à leur transmission

Savoir faire et compétences

Compétences acquises :

- * Analyse d'un problème juridique et du questionnement permettant sa résolution ;
- * Savoir-faire en matière de communication électronique dans les métiers du droit ;
- * Acquisition de savoirs et de pratiques de l'écrit et de l'oral ;
- * Autonomie dans la pratique de l'assistantat juridique ;
- * Familiarisation avec les notions et les procédures permettant une meilleure communication homme/machine

Organisation

Ouvert en alternance

Admission



Conditions d'accès

Conditions d'accès selon les niveaux :

- * Sélection des candidats sur dossiers.
- * Convocation à un entretien pour les candidats sélectionnés.

Pré-requis nécessaires

Diplômes national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées en droit.

- * D.E.U.S.T «Assistant Juridique»
- * Licence 2 Droit
- * D.U.T Carrières Juridiques
- * Pré-requis exigé : Bon niveau de formation juridique, théorique et technique

Et après

Insertion professionnelle

Débouchés :

- * Insertion dans la vie professionnelle
- * Accès à certains concours de la fonction publique

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

SIAU Bruno

☎ 04 34 43 29 94

✉ bruno.siau@umontpellier.fr

Etablissement(s) partenaire(s)

🔗 <http://www.ensuplr.fr/>

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Droit et de Science politique